

**ASSEMBLÉE NATIONALE**15 octobre 2024

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 196

présenté par

Mme Jourdan, M. Aviragnet, Mme Pic, M. Barusseau, Mme Allemand, M. Baptiste,  
Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun,  
M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte,  
M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure,  
M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj,  
M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande,  
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti,  
Mme Pantel, M. Pena, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi,  
Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur,  
Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin,  
M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

---

**ARTICLE 14****ANNEXE**

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les carrières des psychologues de la fonction publique hospitalière sont revalorisées par décret. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement d'appel des députés socialistes et apparentés vise à revaloriser les carrières des psychologues de la fonction publique hospitalière.

Alors que l'ensemble des corps de métier exerçant à l'hôpital auprès des patients ont bénéficié d'une revalorisation de leur déroulement de carrière dite « Ségur 2 », le Gouvernement a refusé d'y associer les psychologues dont l'activité de soins est pourtant essentielle.

---

Il en résulte aujourd’hui un décrochage aggravé des rémunérations de ces professionnels diplômés au minimum à bac+5, qui se retrouvent moins rémunérés que leurs collègues de niveau bac+3 voire de niveau bac ou équivalent.

Dans un contexte où les psychologues se tournent désormais majoritairement vers le secteur libéral, il apparaît urgent de redonner de l’attractivité à l’exercice de leur métier à l’hôpital.